

COEXISTENCE JUDÉO-MUSULMANE : L'EXPÉRIENCE JUDÉO-MAROCAINE.

David Bensoussan

Résumé : Deux entités culturelles et religieuses juive et musulmane qui ont cohabité des siècles durant au Maroc se retrouvent séparées suite aux exodes de la communauté juive du Maroc qui n'est pratiquement plus présente dans ce pays. Suite à une analyse de l'évolution des rapports entre juifs et Musulmans au Maroc, des questions essentielles se posent tant en regard du devenir du patrimoine judéo-marocain que des échanges futurs entre ces entités. Le dialogue des cultures et des religions sera envisagé via le prisme de l'expérience judéo-marocaine en sol canadien.

Mots-clés: Maroc, Juifs, Musulmans, Israël, coexistence, culture, religion, exode, sionisme, diaspora, village global, *dhimmi*, *Al-Wifaq*, Istiqlal, Protectorat, panarabisme.

I. Introduction

A. **Le poids de l'histoire :** Plus souvent qu'à son tour, l'histoire des Juifs d'Afrique du Nord est perçue par le biais d'un prisme fondé sur une idéologie interprétant les événements de façon sélective en suivant un schéma déjà tout élaboré, événements ne faisant que corroborer une vision d'ensemble très souvent préconçue. Trop souvent, les références émanant d'un seul membre d'une égalité qui n'en est pas une ont tendance à faire pencher la balance du côté de la partialité. Parfois, la lecture de l'histoire se fait par le biais de concepts contemporains lesquels ont très peu de prise sur les réalités d'une époque révolue. Le travail de l'historien consiste alors à ce qu'il se replonge avant tout dans le contexte et les valeurs qui prévalaient dans le cours du temps, avec une certaine subjectivité, compte tenu du fait qu'une partie importante de l'histoire du Maroc et de ses Juifs a été transmise par le biais de la tradition orale. Les rapports entre Juifs et Musulmans au Maroc ont connu de grands moments mais aussi des moments particulièrement difficiles. Ce que cet exposé cible est de passer en revue la situation qui prévalut avant l'avènement du Protectorat au Maroc et durant la phase de transition entre le Protectorat et les premières

années d'un Maroc indépendant. L'évolution des perceptions entre entités juives et musulmanes au Maroc a été influencée par certains faits et incidents au cours de l'histoire et dont il ne faut pas faire abstraction. Il importe d'en connaître autant les tenants que les aboutissants si l'on désire ériger un avenir fondé sur les phases de communion qui ont prévalu entre Juifs et Musulmans sans commettre les mêmes erreurs que par le passé. Il incombe à tout un chacun de chercher à se surpasser au regard des impulsions premières pour parvenir à créer une vision d'avenir libératrice et cohérente attendu que l'actualité est encore soumise à des pressions psychologiques inhérentes à l'héritage du passé.

B. Une relation antagoniste : Ceux qui se penchent sur le cours de l'histoire des Juifs du Maroc parviennent souvent à des points de vue qui, bien souvent, ne concordent pas. Il en va ainsi de Joseph Tolédano qui a placé côte-à-côte dans le chapitre intitulé *Eux et nous* de son ouvrage *L'Esprit du Mellah*¹ deux citations : celle d'André Chouraqui qui affirme que « Les Juifs furent en définitive plus heureux en terre d'Islam qu'en Europe » et celle du rabbin Habib Tolédano (XVIII^e siècle) pour lequel « L'exil est partout pénible, mais au Maroc, sept fois plus. ». Dans *La saga des Juifs d'Afrique du Nord*², André Chouraqui clarifie sa pensée en déclarant : « Le plus souvent, le Juif était considéré non pas comme un étranger ennemi, mais comme un protégé méprisé et qui devait racheter son mépris par des fonctions indispensables qu'il remplissait dans la Cité musulmane. Si bien que les humiliations de la condition de *dhimmi*, la gifle annuelle qui accompagne la remise au caïd de la *jaziya*, les injures habituelles, les coups récoltés au passage, les bousculades, toute honte bue sont admis comme des réalités courantes dont on souffre à peine. »

C. Une relation symbiotique : D'autres témoignages viennent moduler cette description. Ainsi, en 1906, Jean Hess écrivit : « Aussi y a-t-il deux faits que les historiens dotés de sens critique doivent avoir peine à concilier : d'un côté l'excessif mépris où le Musulman tenait le Juif et d'un autre côté l'excessive confiance qu'il avait en lui³. » Par ailleurs, celui qui fut témoin des débordements d'affection lors de la fête de la *Mimouna*⁴ à la fin de la Pâque juive lorsque les voisins musulmans et les montagnards berbères inondaient les maisons juives de fleurs, d'épis de blé, de beurre et de miel, ne pourrait sciemment pas comprendre la tenue d'atrocités durant des

périodes de crise. Ceux qui sont à même de saisir la subtilité des proverbes judéo-marocains peuvent apprécier l'osmose culturelle qui a pris place au cours des siècles entre Juifs et Musulmans au Maroc. Ceux qui connaissent le bonheur partagé de la musique andalouse, judéo-arabe ou judéo-berbère sentent combien leur âme cherche l'accord et la projection dans l'amour et le respect. Dans le temps présent, les retrouvailles entre les Musulmans du Maroc et les visiteurs juifs originaires du Maroc se font dans la joie et l'amitié. La complexité des relations judéo-musulmanes au Maroc mérite que l'on se penche sur l'histoire.

D. **Omissions :** De nos jours, il est courant d'entendre le discours vantant la coexistence judéo-arabe exemplaire au Maroc, alors que moins du centième de la population juive qui comptait 280 000 âmes en 1948 y demeure. Quelles sont les omissions qui tronquent ce discours? Pour mettre la réalité en perspective, il y a lieu de se pencher sur le contexte historique dans son ensemble, quitte à y relever des témoignages pénibles, pour mieux comprendre la dynamique historique et pouvoir entamer des échanges libres de toute arrière pensée. En outre, la présente lecture de l'histoire gagnerait à ne se baser que sur des sources primaires et des documents d'archives lesquels ne sont pas tous à la disposition de l'auteur. Il n'en demeure pas moins que, bien que perfectible, cette lecture est nécessaire, voire même salutaire, si l'on veut se distancer d'un certain passé et entreprendre un dialogue des cultures sur une nouvelle base plus saine et plus lucide. C'est dans cet esprit que le présent article commence par présenter la condition des Juifs avant le Protectorat (section II) avant d'étudier dans leurs grandes lignes les transformations qui prirent effet durant le Protectorat (section III). La réalité du sionisme en tant qu'expression religieuse du judaïsme marocain (section III) complète la toile de fond sur laquelle les événements de la seconde moitié du XX^e siècle se sont dessinés. L'enthousiasme de coexistence judéo-musulmane qui suivit l'indépendance marocaine fut refroidi par un certain nombre de mesures (section IV) lesquelles ont précipité l'exode des Juifs du Maroc (section V). Les rapports d'attraction-rejet qui ont pris place par la suite entre les Juifs du Maroc et leur pays d'origine et entre l'État d'Israël et le Maroc sont subséquentement dépeints (section VI). Enfin, La vitalité culturelle du judaïsme marocain en tant que catalyseur potentiel d'un

rapprochement judéo-musulman sera envisagée en en dépeignant le contexte canadien (section VII).

E. Plan :

I. Introduction

- A. Le poids de l'histoire
- B. Une relation antagoniste
- C. Une relation symbiotique
- D. Omissions
- E. Plan

II Situation avant le Protectorat

- A. Le statut
- B. La réalité
- C. Les Mellahs
- D. Les temps de crise
- E. L'espoir

III La période du protectorat

- A. Un vent de liberté
- B. La fin de l'insécurité
- C. Un rappel douloureux

IV Le sionisme

- A. Le sionisme traditionnel
- B. L'éveil du sionisme politique
- C. Le sionisme après la fondation de l'État d'Israël

IV De l'euphorie à la désillusion

- A. Les espoirs de coexistence harmonieuse
- B. Premières mesures inquiétantes
- C. Carlo de Nesry témoin de son temps
- D. Compréhension et compassion

V. L'exode

- A. Premiers départs de masse
- B. La fierté retrouvée
- C. L'appréhension du lendemain
- D. Les attraites de l'étranger
- E. Des mesures inquiétantes

- F. Conversions et séquestrations
- G. Le coup de grâce
- VI. Les retrouvailles : Tiraillements entre bonheur et craintes
 - A. Réalisme et optimisme
 - B. La paix recherchée
 - C. Espoirs et nuages
- VII La vitalité culturelle
 - A. L'ancrage culturel
 - B. Au Canada
 - C. La dimension religieuse
 - D. L'avenir

II. Situation avant le Protectorat

A. **Le statut :** Depuis le Concile de Nicée en 331 qui a adopté le christianisme comme religion de l'Empire et depuis la conquête arabe, les valeurs religieuses ont régi pendant de nombreux siècles les modes de vie et les gouvernements. Au sein du Maroc, les Juifs avaient une autonomie religieuse complète. Le tribunal rabbinique s'occupait du statut civil et réglait les différends entre Juifs. Les différends entre Juifs et Musulmans relevaient de la justice du Makhzen. Toutefois, les Juifs – et les Chrétiens – avaient un statut de *dhimmis* que l'on traduit par protégés ou tolérés. Ils étaient soumis à un impôt spécial, la *jaziya*. Leur statut aurait été édicté par le pacte d'Omar au VII^e siècle mais ce fut Al-Mawerdi qui codifia ce statut dans le détail au XI^e siècle. Ce statut visait à faire en sorte que les *dhimmis* aient des droits inférieurs à ceux des Musulmans. Dans son ouvrage *La saga des Juifs d'Afrique du Nord*, André Chouraqui⁵ résuma les douze conditions qui, selon Al-Mawerdi, pouvaient garantir la personne et les biens du *dhimmi* : « Les six premières, considérées comme les plus importantes, lui font un devoir absolu de ne pas toucher au Coran par raillerie ou pour en fausser le texte ; de ne pas parler du Prophète en termes mensongers ou méprisants ; de ne pas parler de l'islam avec irrévérence ; de ne pas toucher aux femmes musulmanes, fut-ce dans le mariage, qui demeure toujours interdit entre *dhimmis* et musulmanes (mais non entre Musulmans et femmes juives ou chrétiennes) ; de ne rien tenter pour détourner le Musulman de sa foi et bien entendu de respecter sa vie et ses biens, de ne rien faire pour aider les ennemis de l'islam, ni leurs espions. Six autres règles sont considérées selon Al-Marwadi comme secondaires, c'est-à-dire que leur violation n'est pas considérée comme devant automatiquement annuler le contrat de la *dhimma*. En vertu de ces dernières règles, les *dhimmis* seront tenus de porter un vêtement distinctif, avec une ceinture et une pièce d'étoffe jaune pour les Juifs, bleue pour les Chrétiens ; ils ne devront jamais bâtir des synagogues ou des maisons plus hautes que celles des Musulmans ; ils ne devront jamais se livrer publiquement à l'exercice de leur culte, faire entendre leur cloche ou leurs trompettes, leurs prières ou leurs chants ; ils ne devraient jamais boire le vin en public, ni faire étalage en ce qui concerne les Chrétiens, ni de leurs croix, ni de leurs

pourceaux ; ils devront ensevelir leurs morts discrètement et sans faire entendre ni leur prière, ni leurs lamentations ; enfin, il leur est interdit de posséder des chevaux, animal noble : ils devront se contenter d'utiliser des ânes ou à la rigueur, des mulets. »

Un tel statut fut appliqué avec un degré de sévérité variant d'un régime à l'autre : il fut parfois interprété à la lettre, ou avec laxisme en d'autres temps et, parfois utilisé comme slogan religieux pour justifier des persécutions. À titre indicatif, l'orientaliste Bernard Lewis⁶ rapporte dans son ouvrage *The Jews of Islam* l'opinion d'un juriste médiéval sur la *Jaziya* : « Quand le *dhimmi* paye, il doit être debout alors que le percepteur est assis. Le collecteur doit le saisir par la peau du cou, le secouer et lui dire : « Paye la *Jaziya!* » et quand il paye il doit être giflé. » Ce rituel est documenté dans l'histoire⁷ et s'est perpétué au Maroc jusqu'au vingtième siècle.

B. La réalité : Les voyageurs qui traversaient le Maroc étaient offusqués par la condition des Juifs. Il y aurait de quoi remplir un ouvrage entier de descriptions horribles (G. Mouette, S. Romanelli, L. Addison, M. Keatinge, W. Lempriere, A.E. Fillias, F. Macnab, E. Wharton, C. de Foucauld, etc.). Bien que certains de ces témoignages traduisent un état d'esprit d'Européens prompts à critiquer les conditions de vie et les mœurs des pays non-chrétiens, leur récurrence traduit une certaine réalité. Ainsi et à titre d'exemple, le voyageur Ali Bey⁸ écrivit au début du XIX^e siècle : « Les Juifs du royaume du Maroc vivent dans l'esclavage le plus affreux... Si le Juif a tort, le Maure se rend justice lui-même ; et si le Juif a raison, s'il va se plaindre au juge, celui-ci penche toujours du côté musulman. Cette horrible inégalité de droit... remonte jusqu'au berceau ; en sorte qu'un très jeune Musulman insulte et frappe un Juif, quelque soit son âge et ses infirmités, sans que celui-ci ait pour ainsi dire le droit de se plaindre, et encore moins celui de se défendre...S'ils (les Juifs) rencontrent un Musulman d'un rang élevé, ils doivent se précipiter à une certaine distance sur la gauche du chemin du Musulman, laisser à terre leurs sandales à la distance d'un pas ou deux, et se mettre en humble posture, le corps entièrement courbé en avant, jusqu'à ce que le musulman ait passé et qu'il soit déjà à une grande distance. S'ils ne se soumettent pas sur le champ à cette mesure humiliante... ils sont punis sévèrement. »

Le rabbin Yaakov Moshe Toledano⁹ qui a composé une œuvre d'histoire monumentale des Juifs du Maroc écrivit en 1911 : « Sur les Juifs du Maroc

plane une malédiction divine de vivre dans des conditions de dépendance et d'insécurité sous le joug de la populace et des dirigeants du pays... Un Juif ne peut sortir du Mellah que déchaussé, ne peut monter une mule ou un cheval. S'il touche un Musulman, spécialement le matin avant sa prière, il devra en répondre comme s'il avait commis un péché car aux yeux du petit peuple, le Juif est impur. C'est pourquoi les Juifs ne peuvent pas se baigner dans les bains publics des Musulmans, ni même boire de leurs puits. Le témoignage de Juifs sur des Musulmans n'est pas valide par devant le tribunal. Celui qui tue un Juif doit verser une obole gardée par les autorités car l'assassinat d'un Juif n'est pas puni et, selon un adage bien connu, tuer jusqu'à sept Juifs n'est pas un crime. Un Juif qui est accusé d'avoir insulté la religion de leur prophète est passible de mort et cette accusation est récurrente lorsqu'il y a un différend entre un Juif et un Musulman. Dans plusieurs villes, les Juifs doivent servir de bourreaux et empaler et saler la tête des condamnés posée sur les portes de la ville. Dans plusieurs endroits, ils doivent s'habiller différemment et porter une couleur verte, des manches très larges, un bonnet au bord replié et ainsi de suite. De façon générale, les Juifs du Maroc n'ont pas des droits égaux ni une justice égale et c'est pourquoi il leur manque la sécurité, leur vie est précaire. Il n'est pas rare qu'ils fassent l'objet de massacres, de poursuites et d'attentats... »

Ainsi, l'enseignement du mépris¹⁰ de l'Église et l'humiliation institutionnalisée au sein de l'islam¹¹ ont grevé des siècles durant les relations entre la chrétienté et l'islam d'une part et le judaïsme de l'autre.

C. Les Mellahs : Les Juifs étaient cantonnés dans des quartiers spéciaux : les Mellahs. Ils y vivaient dans une densité inouïe. En théorie, ils ne pouvaient posséder de terres hors du Mellah. Certains Mellahs murés, ou même juxtaposés au palais royal et pouvaient bénéficier de la protection royale en temps de crise¹². Pourtant, la surpopulation était grande et l'autorisation d'agrandir le Mellah était loin d'être un acquis¹³. Même la permission de construire un bain public dans le Mellah de Fès en 1837 et en 1898 fut refusée afin de maintenir un certain état d'infériorité¹⁴. L'entraide communautaire fut admirable et la répartition des fonds de charité scrupuleuse : De nombreuses associations de charité répondirent aux besoins des nécessiteux¹⁵. Dans l'ouvrage *Histoire des Juifs*, Théodore Reinach¹⁶ vit dans la vie religieuse et communautaire un ciment puissant

qui permit aux Juifs de traverser les âges : « La communauté religieuse tint lieu aux Juifs de tout ce qu'on leur refusait : patrie, liberté, organisation politique... L'héroïque fidélité à la foi des ancêtres ne fut pas seulement l'honneur des Juifs après leur dispersion : c'est encore elle qui constitue l'unité et comme la charpente de leur histoire. »

D. **Les temps de crise :** De façon générale, les périodes de désordres politiques se sont souvent accompagnées de persécutions : il en allait ainsi lors de la mort d'un souverain, par exemple. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, le voyageur italien Romanelli¹⁷ raconte comment les Juifs de Mogador terrifiés s'enfermèrent à double tour, les armes à la main (il n'y avait pas encore de mellah dans la ville). Il demanda ce dont il retournait et on lui répondit : « Le souverain est décédé... Dans nos contrées de Berbérie, à l'annonce de la mort du souverain, le pillage et la rapine font loi. Ils (les envahisseurs) cherchent à tuer et font comme bon leur semble. » Le réflexe qui consistait à se barricader au moindre signe d'instabilité se perpétua jusqu'au milieu du XX^e siècle. Ainsi, beaucoup de jeunes ne comprirent pourquoi, à l'annonce de la mort du roi Mohamed V en 1961, leurs parents enfermèrent leur famille dans les maisons et fermèrent les volets. Il ne se produisit rien de fâcheux mais le réflexe était là. De fait, lorsque l'autorité gouvernementale était faible, des massacres et des pillages se déclenchaient et les communautés juives étaient particulièrement vulnérables. À titre indicatif, c'est ce qui survint lors du bombardement de Mogador¹⁸ en 1844, lors de la chute de Tétouan¹⁹ en 1860 ou du bombardement de Casablanca²⁰ en 1907. Il va sans dire que les scènes de pillage ne se limitèrent pas aux seuls quartiers juifs. Toutefois, comme le soulignait le chroniqueur Al-Naçiri²¹, « Les Juifs d'abord, les autres ensuite. » Il y eut des périodes de famine durant lesquelles les Juifs affamés étaient incités à se convertir à l'islam en échange d'un morceau de pain²². Durant la crise de famine de 1606, il y eut 2 000 apostasies dans la ville de Fès ; de même, il y eut 1 000 apostasies en 1723.

E. **L'espoir :** Mis à part des épisodes de massacres particulièrement difficiles à surmonter comme sous les règnes des Almohades au XII^e siècle²³ ou celui de Moulay Yazid²⁴ en 1790 (bien que ce dernier ne limita pas ses exactions aux seuls Juifs par la suite), les Juifs ont généralement été bien entendus par les souverains. Le Maroc fut l'un des pays qui accorda asile aux Juifs

exilés d'Espagne en 1492. Certains sultans sont entrés de leur vivant dans la légende. Tel fut le cas du souverain mérinide Abou Youssouf Yakoub qui intervint personnellement pour faire cesser le saccage du Mellah de Fès²⁵; de Moulay Abd Al-Rahmane qui se lança dans une expédition punitive contre ceux qui saccagèrent la ville de Mogador²⁶ en 1844 ; de Hassan I^e qui fit tout son possible pour rétablir les faits et rectifier des injustices commises à l'endroit des Juifs, notamment lors des événements de Demnat²⁷ ; de Mohamed V qui sous le régime de Vichy²⁸, n'hésita pas à intervenir pour s'interposer à ses mesures racistes. De nombreux souverains eurent à leur service des Juifs comme hommes de confiance, notamment dans le domaine de la diplomatie²⁹. Bien que la religion ait parfois servi de prétexte pour des exactions, tout comme dans le cas du pillage qui suivit la nomination du vizir juif³⁰, du massacre des Juifs du Touat³¹ ou du bûcher auquel furent jetés les 50 martyrs d'Oufrane³² pour avoir refusé la conversion à l'islam, elle joua également parfois un rôle modérateur. Ainsi, durant les périodes de sécheresse, des prières étaient faites en commun par les Juifs et les Musulmans³³. Certains lieux de pèlerinages étaient courus tant par les Juifs que par les Musulmans³⁴. Sous l'ordre du sultan Moulay Slimane, une mosquée fut démantelée dans la ville de Fès car elle avait été érigée au sein du quartier juif³⁵.

Dans son quartier, le Mellah, le Juif retrouvait toute sa dignité et baignait dans une vie culturelle et spirituelle riches. La condition de bouc émissaire de service n'a pas réussi à éteindre la flamme qui l'anime et il a su trouver des réponses spirituelles à l'essentialité, réponses qui l'ont aidé à transcender une réalité parfois douloureuse. Il aura fallu une foi et une patience à toute épreuve pour espérer qu'un jour, la Rédemption viendrait pour continuer à vivre conformément aux Écritures hébraïques et dans l'attente de la venue des temps messianiques. L'exégèse et la création artistique ont su faire vibrer les fibres de l'âme et faire résonner l'être dans la plénitude et la sérénité. L'un des grands poètes du judaïsme marocain, David Hassine³⁶, concluait ainsi un de ses poèmes : « Nous avons vu les tourments qui précèdent l'ère messianique, mais le Messie ne s'est pas empressé de venir à nous. Nous l'avons entendu tous les jours, avec amour, avec passion. Souviens-toi Dieu ! N'oublie pas ton alliance ! Sauve, sauve Ton peuple !... Que le Saint d'Israël, notre soutien, nous envoie Son Messie sans délai ! »

Toutefois, la production intellectuelle du judaïsme marocain ne tarit jamais au travers des âges et s'épanouit dans tous les domaines³⁷ : La philologie et la poésie hébraïques, l'exégèse biblique, les responsa rabbiniques, la science, la philosophie et le mysticisme. Les bouleversements sociaux et la dispersion du judaïsme marocain ont quelque peu estompé un patrimoine dont on redécouvre la richesse. La production intellectuelle fut intense dans les villes mais aussi dans des endroits reculés de l'Atlas et du Sud marocain. L'Institut Yad Ben Zvi de Jérusalem ou la collection Benaïm de la Yeshiva University de New York de même qu'un grand nombre de collections privées³⁸, non encore recensées pour la plupart, portent régulièrement à la connaissance du public des manuscrits de très grande valeur.

III. La période du protectorat

A. Un vent de liberté : Indépendamment du jugement qui pourrait être fait sur le Protectorat proprement dit, il n'en demeure pas moins qu'une fois la stabilité politique assurée, la présence française fut considérée salubre pour les communautés juives. En effet, ces dernières furent souvent les premières victimes durant les périodes d'instabilité et, depuis l'avènement du Protectorat, les crimes et les abus contre les Juifs n'étaient plus ignorés comme ce fut souvent le cas par le passé, lorsque le pouvoir central était affaibli. La sécurité des routes était désormais assurée et les voyageurs pouvaient circuler sans courir de risques. Les Juifs du Maroc goûtaient à un sentiment de liberté que les générations précédentes n'avaient pas connu, du moins dans les grandes villes. L'impression d'ensemble était que la loi mettait fin aux abus et aux caprices de certains représentants du gouvernement. La stabilité politique éloigna le spectre des temps de crise et les populations juive et musulmane purent cohabiter dans une atmosphère plus cordiale bien que le processus de francisation facilité par le réseau des écoles de l'Alliance israélite universelle depuis 1861 ait graduellement estompé le parler judéo-arabe, faisant de la langue française la langue d'expression première des Juifs³⁹. En outre, la jeunesse put évoluer avec succès dans les lycées au Maroc et dans les universités en métropole⁴⁰. Une nouvelle jeunesse occidentalisée tenta tant bien que mal de rétablir l'équilibre entre le judaïsme traditionnel et la modernité⁴¹. À court terme et pour l'ensemble du Maroc, les attentes étaient grandes et les bienfaits économiques douteux. Par contre, à long terme, le Maroc se dota d'une infrastructure moderne et le niveau économique de tout un chacun augmenta.

B. La fin de l'insécurité : En règle générale, le Protectorat a veillé à ce que le système judiciaire marocain qu'il supervisait soit mis en application de façon rigoureuse. Tout crime devenait désormais imputable par devant les autorités françaises. Avec l'indépendance du Maroc, acceptée avec grande fierté par la communauté juive, une crainte latente et croissante n'en tourmentait pas moins les esprits et les Juifs se demandaient s'ils se retrouveraient à nouveau sans protection, tout comme avant l'avènement du

Protectorat, période durant laquelle l'autorité du sultan était régulièrement contestée par des prétendants ou des hors-la-loi très puissants. Pour beaucoup d'Israéliens également, l'émigration des Juifs était une opération de sauvetage compte tenu que des pogroms avaient été perpétrés en Libye et en Irak après l'établissement de l'État d'Israël et de ce que l'histoire semblait indiquer que les Juifs seraient les premiers à écopier dans des situations de troubles. En effet et à titre d'exemple, les descriptions de la condition de servage des Juifs de l'intérieur que fit le voyageur Charles de Foucault⁴² qui visita le Maroc en 1883-1884, pouvaient donner à penser au pire : « Tout Juif du Bled-es-Siba appartient corps et biens à son seigneur, son sid... Le musulman est-il sage, économe ? Il ménage son Juif, il ne prend que le revenu du capital... Mais que le seigneur soit emporté, prodigue, il mange son Juif comme on gaspille un héritage ; il lui demande des sommes excessives, le Juif dit ne pas les avoir ; le sid prend sa femme en otage, la garde chez lui jusqu'à ce qu'il ait payé... le Juif mène la vie la plus pauvre et la plus misérable, il ne peut gagner un liard qui ne lui soit arraché, on lui enlève ses enfants. Finalement, on le conduit lui-même sur le marché, on le met aux enchères et on le vend... Rien au monde ne protège un israélite contre son seigneur ; il est à sa merci. » Pourtant, l'historien du judaïsme marocain Zéev Hirshberg⁴³ qui visita les villages juifs berbères du Sud marocain après l'indépendance d'Israël fit le rapport suivant : « Je m'enquis de la sécurité des Juifs (berbères). Selon eux, il n'y a eu aucun méfait et ils n'ont entendu parler d'aucun méfait.» Néanmoins, entre 1954 et 1956, le terrorisme s'amplifiant et la faiblesse des Français grandissant, les Juifs berbères insistèrent pour être évacués en Israël au plus tôt.

C. Un rappel douloureux : Le mouvement nationaliste prit de l'expansion, notamment suite à l'épisode du dahir berbère⁴⁴ qui visait à faire en sorte que ce soit la justice française et non la justice du Makhzen qui ait droit de regard sur la justice coutumière berbère. Les retournements de la Seconde Guerre mondiale et l'épisode du gouvernement de Vichy ont contribué à relativiser la France aux yeux des nationalistes marocains. Le sentiment antiallemand des Français avant la guerre suivi de la période de collaboration avec le régime de Vichy fit certainement penser aux nationalistes et à ceux qui s'étaient portés volontaires pour l'armée française qu'ils avaient été l'objet d'un marché de dupes. Dans le cas de la communauté juive et aux yeux de ses intellectuels, cet épisode de mesures

antijuives⁴⁵ a tempéré la vision d'une France libératrice, pays de liberté, d'égalité et de fraternité.

III. Le sionisme

A. **Le sionisme traditionnel** : Il était courant de voir des Juifs d'un âge avancé se décider à aller finir leurs jours en Terre Sainte. Avec leur bâton de pèlerin, ils se mettaient en route vers l'Est, comptant le plus souvent du temps sur la Providence pour les sauver des périls de la route : la soif et les brigands. De grandes sommités rabbiniques émigrèrent en Terre sainte⁴⁶: R. Hayim Benattar auteur du célèbre commentaire biblique *Or Hahayim*, quitta Salé sa ville natale pour la Terre Sainte après être passé par l'Algérie et l'Italie ; R. Abraham Azoulay auteur de *Hessed LéAvraham* ; R. Yaakov Abouhatsira qui mourut en Égypte au cours de son voyage en Terre Sainte et de son petit-fils Israël Abouhatsira dit Baba Salé qui fit plusieurs voyages en Terre sainte depuis 1921 avant de s'établir définitivement à Nétivoh en Israël. Au XIX^e siècle, il y eut une colonie maghrébine importante en Terre Sainte et des convois d'émigrants s'y rendaient annuellement à partir de Meknès. La Galilée fut alors surnommée « la petite Meknès.»

B. **L'éveil du sionisme politique** : Ce fut le rabbin Yéhouda Bibas, natif de Gibraltar et issu d'une famille de Salé qui enthousiasma les Juifs de son époque pour le retour à Sion. Il devint le maître spirituel des sionistes religieux. Il vécut à Livourne, Londres, Corfou, puis en Terre Sainte où il mourut en 1852. Ses sermons eurent un retentissement profond tant dans les communautés juives qu'au sein des milieux protestants. Il disait : « Quand on verra en Haut les efforts déployés par les Juifs pour revenir dans leur pays, on décidera au ciel de venir à leur aide, comme il est écrit : Revenez à Moi et Je reviendrai à vous. » Notons que les rabbins marocains soutinrent ouvertement et sans réserve le sionisme. Tel fut le cas des rabbins Ifergan et David Elkaïm de Mogador au début du XX^e siècle. Ce dernier fit partie d'un groupe d'hébraïsants et conçut plusieurs maquettes du drapeau du nouvel état juif⁴⁷. Le rabbin Yossef Halévi se consacra à la cause à Fès ; le rabbin Pinhas Ben Khalifa du Sud marocain demanda en 1921 au mouvement sioniste d'envoyer des circulaires aux responsables des communautés marocaines. Dans la poésie liturgique, le thème traditionnel de la Jérusalem virtuelle et céleste fit place à celui de la Jérusalem à l'état embryonnaire⁴⁸. En 1938, le rabbin David Danino de

Casablanca écrivit dans son livre *Sharvit Hazahav*⁴⁹ : « En regard de la délivrance actuelle acceptée par le ciel et par les puissances d'ici-bas, qu'elles en soient glorifiées, nous sommes témoins de ce que tous les gouvernements ont accepté de nous ramener sur notre terre ... Cela ne peut provenir que de la main de Dieu. »

C. Le sionisme après la fondation de l'État d'Israël : Lors de la proclamation de l'État d'Israël, le rabbin Yossef Messas incorpora une prière festive spéciale dans le rituel liturgique juif. Cette vision des choses fut celle de nombreux rabbins et entre tant d'autres, de la prestigieuse famille d'Ibn Danan, dont Saul Ibn Danan, Grand rabbin du Maroc de 1949 à 1967, du rabbin Chalom Messas lequel fut Grand rabbin du Maroc de 1973 à 1978. Tous émigrèrent en Israël. Chalom Messas fit ses adieux personnellement au roi Hassan II avant d'occuper le poste de Grand rabbin à Jérusalem. R. Yossef Messas⁵⁰ qui occupa le poste de Grand rabbin de Haïfa, écrivit dans sa jeunesse : « L'amour d'*Érets Israël* embrasait mon cœur d'une grande flamme... À chaque fois qu'un convoi se rendait en Terre sainte, mes larmes coulaient à flot... L'air d'*Érets Israël* est saint, saint, saint de la sainteté divine, baigné par les saints yeux du Tout-puissant du début de l'année à la fin de l'année. » Devant cet amour fou pour la Terre promise, on peut comprendre la portée de l'adage attribué à Haïm Weizmann, premier Président de l'État d'Israël : « Il n'est pas nécessaire d'être fou pour être sioniste, mais cela aide beaucoup ».

Le sionisme n'enthousiasma pas seulement les chefs spirituels de la communauté juive. Samuel D. Lévy⁵¹ fut sa vie durant, le promoteur d'un grand nombre d'institutions de bienfaisance et d'éducation juives au Maroc. Il fut aussi l'idéologue en chef du sionisme marocain. Après une visite qu'il fit en Palestine en 1935, il ne se laissa pas décourager par les difficultés qu'il entrevit et déclara : « Le Juif ne veut plus être le souffre-douleur. Israël ne veut plus être la victime expiatoire d'un monde en folie. »

Le sionisme fut une aspiration naturelle des communautés juives marocaines et certains évènements allaient accélérer le processus d'émigration.

IV. De l'euphorie à la désillusion

A. **Les espoirs de coexistence harmonieuse** : Pour autant qu'il cherchât à élargir le clivage entre Berbères et Arabes, le dahir berbère obtint l'effet inverse et fit comprendre aux nationalistes l'importance d'introduire la dimension religieuse dans leur lutte. Ceci contribua à l'attentisme de nombreux juifs en regard de l'attitude à prendre envers le mouvement nationaliste. Néanmoins, des déclarations d'inclusion des Juifs à titre de citoyens à part entière furent faites dès les années trente et peu avant l'indépendance par le secrétaire général de l'Istiqlal Ahmed Balafrej⁵² qui fut néanmoins critiqué pour son ouverture envers les Juifs par certains membres de son parti⁵³ et des entrevues rassurantes furent données par des leaders marocains dans des revues telles le *Jewish Chronicle* ou le *Jewish Observer*⁵⁴. De fait, après l'avènement de l'indépendance du Maroc, le Congrès juif mondial⁵⁵ envisagea un avenir florissant pour la communauté juive au Maroc. Le parti démocratique de l'Indépendance appela à l'union des Juifs et des Musulmans au Maroc : « Toute propagande, quelle qu'en soit l'origine, inspirée par des considérations rétrogrades et de nature à empêcher cette union, constituerait ... un crime contre la patrie⁵⁶. Le parti de l'Istiqlal créa une section dite *Al-Wifaq*⁵⁷ (L'Entente) pour les intellectuels juifs marocains qui s'engageaient à ne pas quitter le Maroc et à diffuser la langue arabe dans les communautés juives, mais sa portée fut assez limitée tant chez les Musulmans que chez les Juifs. Certains des membres juifs d'*Al-Wifaq* prirent part avec enthousiasme à la construction de la Route de l'Unité au travers du Maroc espagnol, projet populaire initié par le président de l'Assemblée consultative Ben Barka qui mobilisa près de 12 000 jeunes à cette fin. Un groupe d'ultranationalistes juifs proches d'*Al-Wifaq* tenta de prendre les rênes de la communauté, mais n'eut pas l'appui de la communauté juive. Ce groupe élitiste ne rejoint jamais les masses juives, entre autres du fait de déclarations anti-israéliennes de certains de ses membres. *Al-Wifaq* symbolisa l'ouverture optimale du parti de l'Istiqlal envers les Juifs. L'organe du parti de l'Istiqlal de langue arabe *Al-'Alam* du 29 août 1957 définit les paramètres du rapprochement judéo-musulman. D'une part, une opposition délibérée au sionisme. De l'autre, la devise « La religion est à Dieu, la patrie est à tous » devrait symboliser l'égalité des

citoyens de confessions différentes. Mais, ajoutait le journal, « ceci étant réalisé sur le plan de l'esprit, il nous reste à faire disparaître les vestiges d'anciens préjugés et leur influence néfaste. » La suite des événements devait montrer que les organes d'information et le leadership de l'Istiqlal n'ont pas effacé ces anciens préjugés et leur influence néfaste...

B. Premières mesures inquiétantes : Le ton changea en 1956 lorsque l'Istiqlal accusa les Juifs qui quittaient le Maroc d'être des mauvais citoyens qui refusaient de souffrir avec leurs frères musulmans. Que ceux d'entre eux qui transféraient leur fortune en Israël étaient des traîtres. Pourtant, la majorité de l'émigration juive affectait alors les classes les plus défavorisées. L'ambassade de la Ligue arabe distribua des pamphlets antisémites en 1959 et en 1960. Le journal *Almaghrib Al-'Arabi* publia en 1962 l'ouvrage antisémite *Les protocoles des Juifs de Sion*⁵⁸. Parallèlement, l'accès des Juifs à la fonction publique fut limité dans de nombreux ministères. La remarque faite par le directeur du ministre de l'intérieur à David Amar qui venait demander de respecter la libre circulation des citoyens marocains, est significative d'un certain état d'esprit : « Dans le fond, j'ai souvent réfléchi à la question et je me suis demandé s'il fallait aller contre 70 millions d'Arabes ou 250 000 sujets israéliens⁵⁹ »

Le Maroc devint membre de la Ligue arabe en 1958 et, lorsque celle-ci se réunit à Casablanca, le gouvernement marocain décida de cesser les liens postaux qu'il entretenait avec l'État d'Israël et s'associa aux pays arabes qui se lancèrent dans des initiatives visant à étouffer l'État d'Israël, tout comme le boycottage économique et l'opposition au détournement des eaux du Jourdain. En suivant l'exemple des pays arabes d'Orient qui rendaient tabou tout ouvrage sur Israël ou tout article de journal dépeignant favorablement l'état juif, le Maroc se priva durant plusieurs décennies du plus grand atout de la coexistence : le dialogue sincère et direct, notamment entre les gens du peuple, laissant le champ libre aux expressions radicales. D'autres mesures firent suite. Le camp d'émigration Kadima fut fermé et l'émigration vers Israël se poursuivit de façon clandestine⁶⁰. La presse et plus particulièrement la presse de l'Istiqlal se lança dans des diatribes haineuses. Dans les pages du quotidien *Al-'Alam*, le journaliste Hassan Chérif décrivait ainsi les Juifs : « Ce sont des puces, des renards, des usuriers, ils ont une insatiable soif d'argent⁶¹. » L'hebdomadaire *Akhbar ed-Dounya*⁶² revenait de façon obsessionnelle avec des déclarations vénéneuses envers les Juifs. Il va sans dire que les

écrits d'*Akhbar ed-Dounya* générèrent la suspicion entre les deux communautés. Pourquoi ces milieux intellectuels dérivèrent-ils dans la hargne ? D'une part, les Juifs dont la francisation était généralement plus avancée étaient associés aux Français dont l'attitude était souvent condescendante envers « l'indigène. » De l'autre, dans le conflit du Proche Orient, la victoire de l'État d'Israël sur ses voisins arabes était ressentie comme une profonde humiliation, d'autant plus que les vainqueurs n'étaient autres que ceux qui furent historiquement diminués. Il y a lieu cependant de mettre en perspective ces manifestations d'hostilité : Bien qu'inquiétante, l'influence de ces journaux était assez limitée. Suite à son séjour au Maroc en 1959, Rabi⁶³ déclara : « J'ai constaté au Maroc une triple liberté : de circulation, de réunion, d'expression. »

L'euphorie qui avait suivi le retour de Mohamed V en 1956 et la nomination d'un ministre juif au gouvernement marocain au lendemain de l'Indépendance s'estompa entre autres en raison des exhortations pernicieuses de l'*Istiqlal* et des mesures de boycottage d'Israël aussi inconséquentes qu'inutiles. Ceci ne fit qu'accroître le sentiment d'insécurité potentielle au sein de la communauté juive. Aux yeux des Juifs, ces mesures ne pouvaient s'expliquer que par la volonté séculaire de les maintenir en état d'infériorité chronique plutôt que de les accepter sur le même pied d'égalité. Ceci sapait leur confiance en regard de leur futur en terre marocaine. Il y eut de nombreux incidents mineurs mais de façon générale, la vie suivit son cours. Au début des années soixante, les mesures antijuives prises durant la visite du président Nasser au Maroc, le naufrage non loin du Détroit de Gibraltar du bateau *Pisces* chargé d'immigrants clandestins juifs, les séries de conversions à l'islam hautement médiatisées et des articles de journaux malveillants ramenèrent à la surface des craintes ataviques.

Les attaques de journaux contre les Juifs se firent plus vives. Ainsi, le journal *Al-Fajr* présenta New York comme « une ville juive. » Les non-Juifs n'y auraient constitué qu'une minorité impuissante. Dans un éditorial, ce même journal soutint que « Les Juifs sont devenus des centres d'espionnage et de sabotage officiels chez qui les complots contre la sécurité interne et externe sont tramés⁶⁴. » Devant la pléthore d'articles haineux de journaux marocains, le journal de la communauté juive écrivit en 1962⁶⁵ : « Il faut qu'ils (les dirigeants des partis politiques) s'aperçoivent qu'une simple déclaration faite au bout des lèvres, vague et imprécise sur la fraternité et l'égalité, ne

peut contrebalancer des séries d'articles venimeux, bourrés de calomnies, de griefs ramassés dans toutes les publications racistes. » Le ton de citoyens réclamant publiquement leurs droits était fort inhabituel et l'hebdomadaire *Akhbar ed-Dounia* écrivit : « Décidemment, les Juifs ont mangé du lion. » Une déclaration attribuée au leader de l'Istiqlal Allal Al-Fassi dans le journal l'Avant-garde de l'été de 1962 à l'effet que « le Juif marocain n'est qu'un *dhimmi* » fut également combattue – avec succès – sur les pages de *La voix des communautés*⁶⁶. Cette argumentation publique du concept de l'égalité des citoyens marqua une cassure avec la condition traditionnelle du *dhimmi*. Elle survint relativement tard.

C. Carlo de Nesry témoin de son temps : Nul ne traduit mieux les sentiments de l'époque que le Tangérois Carlo De Nesry. Il fit le pari de la coexistence judéo-marocaine dans un Maroc indépendant. En 1958, il écrivit dans son ouvrage *Les Israélites marocains à l'heure du choix*⁶⁷: « La rançon de cette occidentalisation (de la communauté juive) fut une démarocanisation insensible et inéluctable... La qualité légale de *dhimmi*, l'exclusion séculaire du Juif marocain de la société politique chérifienne ne pouvait que favoriser – et parfois imposer – cette orientation vers les horizons extranationaux... L'émancipation du Juif marocain s'est réalisée en fin de compte, aux dépens de sa double appartenance, juive et marocaine... » L'indépendance lui fit retrouver sa marocanité. Il conclut : « Parions donc pour le Maroc... Tournons-nous résolument vers le Maroc retrouvé... Parions sur le bonheur de ce pays qui sera aussi notre printemps... Au moment où les États arabes du Moyen Orient s'acharnent dans un antisionisme doublé d'un antijudaïsme sans équivoque, ce ministre juif (Léon Benzaquen) qui, au sein du gouvernement marocain, participe aux destinées de cette nation arabe et musulmane, demeure un signe de consolation et comme une invitation à l'espoir⁶⁸. »

En 1958, après l'arrestation de Juifs à Tanger et à Tétouan durant plusieurs mois, Juifs désirant émigrer, et suite à l'exigence faite aux Juifs de Tétouan d'obtenir un permis pour quitter la ville tout en laissant sur place un membre de sa famille directe, il se demanda dans les colonnes d'Information juive en Algérie s'il ne s'était pas trompé en croyant que les Juifs pouvaient vivre en paix au Maroc⁶⁹. Dans les années soixante, il réfuta catégoriquement la validité des conversions de mineures juives en s'appuyant sur le droit marocain, hébraïque et musulman. Il écrivit : « Ces

conversions forcées sont un véritable non-sens du point de vue théologique et même du point de vue logique. La foi est libre ou elle n'est pas... L'adhésion à une religion déterminée suppose des choix de tous les jours... Tel ne semble pas être le cas des conversions de jeunes filles signalées périodiquement depuis l'Indépendance. Les circonstances dans lesquelles ces fillettes sont sensées se convertir sont loin de répondre aux conditions de liberté... Enlevées ou séduites, éloignées de leurs parents, jalousement enfermées dans la demeure de leurs ravisseurs, maintenues dans l'impossibilité de contacter qui que ce soit de leurs coreligionnaires naturels, comment peut-on imaginer que les victimes généralement sans culture ainsi séquestrées puissent valablement abjurer la religion de leurs ancêtres⁷⁰?»

Le pari que fit Carlos de Nesry sur l'avenir du judaïsme marocain était parsemé d'embûches et de cela, il en était conscient. La désillusion fut grande et bien des nationalistes juifs finirent par émigrer dans leur majorité. Bien que les Juifs dans leur ensemble eurent confiance en la monarchie, la vulnérabilité historique des communautés juives avait laissé des séquelles. Certaines mesures gouvernementales de même que des expressions d'hostilité émanant de certains journaux ou groupements politiques créèrent un sentiment d'insécurité grandissant qui intensifia la volonté des Juifs d'émigrer.

D. Compréhension et compassion : Traditionnellement, la monarchie alaouite a protégé les Juifs contre les excès. Le roi Mohamed V avait une affection réelle envers ses sujets juifs et il en avait courageusement fait état durant la Seconde guerre mondiale en refusant d'appliquer les lois racistes du Gouvernement de Vichy. Alors qu'il était prince, Hassan II déclara comprendre la nature des liens qui unissaient les Juifs à Israël⁷¹. Les Juifs du Maroc ont été très sensibles à cette attitude et ont gardé de ce fait des liens affectifs privilégiés avec leur pays d'origine. Il faut aussi ajouter que le Maroc a été l'un des rares pays arabes qui a respecté scrupuleusement les institutions et le patrimoine religieux des Juifs marocains et qu'il est le seul pays arabe où il existe un musée sur le judaïsme, ce qui est tout à son honneur.

V. L'exode

Premiers départs de masse : L'exode débuta dès 1947 et une certaine presse parla de venin sioniste au Maroc⁷². Au lendemain de l'indépendance d'Israël, des émeutes anti-juives se tinrent à Oujda et à Djérada dans le Maroc oriental faisant plusieurs dizaines de morts⁷³. Le 23 mai 1948, peu après l'indépendance d'Israël, le sultan rappela à ses sujets musulmans que les Juifs marocains ont fait preuve de leur fidélité envers la couronne marocaine et les invita à se dissocier des provocateurs qui troublaient l'ordre public. Il rappela également à ses sujets juifs qu'ils sont des Marocains qui ont trouvé dans la couronne et dans différentes circonstances, la meilleure défense qu'ils pouvaient espérer eu égard à leurs préoccupations et à leurs droits. En même temps, il leur demandait de ne pas soutenir le mouvement sioniste ni de déclarer leur attachement car ce faisant, ils porteraient préjudice à leurs propres droits et à la nationalité marocaine. L'exode des Juifs du Maroc ne fut pas de la même nature que celui des Juifs du Moyen Orient. Les archives mises à jour montrent que l'exode de ces derniers fut planifié par les autorités de ces pays⁷⁴. L'exode des Juifs marocains s'étala sur de nombreuses années. Comment expliquer son ampleur?

A. **La fierté retrouvée :** Il y eut un sentiment de libération avec l'établissement de l'État d'Israël. Pour beaucoup, la renaissance de l'État d'Israël a constitué un évènement messianique marquant la fin de l'exil et de ses tourments et le début de la rédemption. L'identification avec la mère patrie judéenne ne s'est jamais estompée au cours des millénaires et la liturgie juive a identifié le retour à Sion avec la fin de l'humiliation : Le vécu des Juifs en terre marocaine a certes connu de grands moments de symbiose, mais aussi de grands moments de détresse. Bien que de nombreuses personnalités juives servirent les souverains avec loyauté, il n'en demeure pas moins que le petit peuple est passé par des conditions d'humiliation difficiles non pas seulement par temps de crise. Toute une jeunesse idéaliste voulut se réaliser pleinement dans l'édification de la patrie ancestrale. Cependant, la fierté ressentie avec la renaissance de l'État hébreu a été partagée par de nombreuses communautés juives à travers le

monde sans qu'elles n'aient pour autant connu d'exode massif. D'autres facteurs rentrèrent en compte.

B. L'appréhension du lendemain : La crainte qu'après le départ des Français en 1956, l'insécurité ne se rétablisse comme aux temps d'avant l'avènement du Protectorat, était palpable. Les Archives de l'Alliance israélite universelle abondent d'exemples d'injustices flagrantes qui firent l'objet de très nombreuses interventions diplomatiques⁷⁵. Le sentiment d'insécurité continua de perdurer telle l'épée de Damoclès. Même dans le Maroc d'après l'indépendance dans lequel il faisait généralement très bon vivre, il devint clair que, sans la monarchie, les Juifs seraient pris en étau entre les oppositions politiques de droite et de gauche qui, pour des raisons différentes, se promettaient de s'en prendre aux Juifs s'ils prenaient le pouvoir.

C. Les attrait de l'étranger : Une proportion substantielle des jeunes juifs qui évoluèrent parfaitement dans la culture française en vinrent à ignorer complètement leur langue, leur passé et leur culture d'origine, tant ils étaient obnubilés par l'incarnation du modèle français autosuffisant auquel ils faisaient référence. La possibilité de faire des études universitaires à l'étranger a incité de nombreux jeunes juifs à quitter le Maroc pour un certain temps. Un bon nombre de jeunes voyaient dans l'Occident la possibilité de se tailler une meilleure situation économique et enviaient la démocratie ouverte qui y prévalait, sans crainte de parler d'Israël. Ceci dit, beaucoup auraient pu revenir au Maroc car les opportunités de carrières ne manquaient pas. Mais d'autres considérants de stabilité et de sécurité firent pencher la balance.

D. Des mesures inquiétantes : Un bon nombre de mesures a accru le sentiment d'insécurité. Nous avons déjà précisé qu'au lendemain de l'Indépendance marocaine, le courrier avec Israël fut interrompu. Au début des années 60, la popularité du président égyptien Gamal Abdel Nasser qui s'affichait comme le champion du panarabisme, était grande. Par excès de zèle ou peut-être suite à des incitations, la police interna les juifs qui portaient des *kippot* durant la visite de ce dernier. L'incident diplomatique

causé par l'emprisonnement et la torture d'un rabbin suisse mit fin à cette mesure sans nom. Le naufrage du bateau *Pisces* avec ses émigrants clandestins au large du Déroit de Gibraltar révéla au grand jour la condition précaire des Juifs marocains et suscita chez ces derniers une prise de conscience de la précarité de leur situation. Les difficultés faites aux Juifs pour l'obtention d'un passeport ne firent qu'aviver leurs inquiétudes. Les autorités marocaines finirent par accepter que se tienne une émigration discrète des communautés juives du Maroc.

E. Conversions et séquestrations : Au cours de la première moitié des années soixante, la grande majorité des Juifs marocains quitta à tout jamais le Maroc. En ce temps là, les journaux marocains et plus particulièrement *La Nation africaine* présentèrent des conversions de juives comme des victoires de l'islam. Des filles juives mineures se seraient converties de leur plein gré sans que l'on permette à leurs parents de les voir. L'auteur se souvient d'un kiosque qui vantait ces conversions à l'islam à la Foire internationale de Casablanca en 1961. Orchestrée par le Ministère des affaires islamiques, la haute médiatisation de ces conversions entretint un état de psychose collective qui ne prit fin qu'après plusieurs années⁷⁶. Mais les dommages causés furent énormes. Le Maroc perdit une classe industrielle qui lui était culturellement acquise et dont l'humour et la musique contribuait envers et malgré tout à une certaine joie de vivre.

F. Le coup de grâce : Au lendemain de la guerre des Six jours, il y eut des incidents isolés perpétrés contre des personnes juives. Il y eut aussi une campagne de boycottage contre les pharmacies juives et les bureaux d'avocats sous prétexte que leurs propriétaires auraient pu faire parvenir une aide à Israël. Le roi Hassan II dénonça « les esprits criminels qui, derrière les slogans de l'arabisme et de l'islam, visent avant tout des intérêts particuliers⁷⁷. » Le Maroc envoya un détachement militaire sur les hauteurs du Golan. Cette solidarité du Maroc envers les états arabes belligérants n'a jamais pris en considération le sort des Juifs marocains établis en Israël. En dépit des évènements pénibles qui émanaient pour l'essentiel de certains milieux intellectuels ou politiques, les Juifs du Maroc ont pour la plupart

conservé une grande nostalgie de leur pays d'origine et des moments d'entente fraternelle qu'ils ont connu avec leurs voisins. Et il semble bien que cette nostalgie ait été réciproque.

VI Les retrouvailles : Tiraillements entre bonheur et craintes

Ainsi, le panarabisme militant a contribué à tempérer les tendances des Juifs intégrationnistes. Par ailleurs, bien des nationalistes marocains n'ont pas accepté la réalité du sionisme. Dans la diaspora judéo-marocaine, le baromètre des relations des Juifs marocains avec leur pays d'origine a oscillé en fonction des actions prises par ce pays par rapport à Israël. De la même façon, le baromètre des relations israélo-marocaines a évolué en fonction du bonheur des retrouvailles mais aussi en fonction de la conjoncture politique au Moyen Orient. Ces élans d'amour-rejet respectifs traduisent une réalité qui n'a pas pris fin encore.

A. Réalisme et optimisme : Le Maroc finit par admettre qu'il fallait se résoudre à cohabiter avec Israël⁷⁸ et tenta de s'allier les communautés juives marocaines émigrées, notamment au cours des années soixante-dix. Durant ses entretiens avec Nahum Goldman président du Congrès juif mondial en 1970, le roi Hassan II déplora la tragédie historique que constituaient cette incompréhension et cette guerre entre les fils d'Abraham. Il exprima son désir visant à réconcilier Juifs et Arabes⁷⁹. En 1976, le ministre Moulay Ahmed Alaoui écrivit dans *Maroc Soir* : « Les Juifs ont constitué au Maroc la communauté la plus vivante et la plus originale... Leur départ du pays a été une perte sur le plan culturel comme sur le plan économique, puisqu'il a privé le Maroc d'un élément constitutif de sa personnalité⁸⁰. » Il y eut également des déclarations du roi Hassan II louant le génie créateur d'Israël et la nécessaire association du génie juif et arabe. Il déclara à la télévision égyptienne en 1977 : « Si les Arabes d'un côté et les Juifs de l'autre mettent ensemble tout leur génie et toutes leurs facultés intellectuelles en commun, nous sommes convaincus que les descendants d'Abraham... trouveront chacun de son côté ce qui leur garantirait dignité, liberté, souveraineté, ainsi que pour les générations futures. » Il y eut des retrouvailles entre les leaders juifs marocains du monde entier, notamment lors du *Rassemblement mondial des Juifs du Maroc* à Montréal en 1985 sous l'égide de David Amar, président de la communauté juive marocaine⁸¹.

B. La paix recherchée : Ce ne sera qu'après la Guerre de Kippour en 1973 que le Maroc visera à encourager activement des initiatives de paix israélo-arabe. Et de fait, ce fut au Maroc que se tinrent les premiers contacts israélo-égyptiens qui menèrent à la paix de Camp David. Le roi Hassan II fut extrêmement déçu que le président égyptien Anouar El Sadate signât un traité de paix séparé avec Israël car il espérait parvenir à un accord global. Les contacts et les ouvertures faites par la suite entre le Maroc et Israël furent mis en veilleuse durant l'Intifada. Il n'en demeure pas moins que les visiteurs israéliens sont accueillis à bras ouverts et que les visiteurs juifs marocains sont reçus avec un plaisir et une émotion mémorables.

C. Espoirs et nuages : Aujourd'hui encore, certaines gestes posés nuisent au rapprochement : Les articles tendancieux du journal de l'Istiqlal *Al-'Alam*⁸² ou les positions d'islamistes radicaux envers les Juifs⁸³ affectent l'harmonie. Lorsque l'on apprend qu'un journal marocain titre que l'affaire des caricatures danoises est un complot sioniste⁸⁴ ou que le Maroc a décidé de boycotter le salon du livre dans lequel Israël était à l'honneur⁸⁵, le rapprochement tant désiré en pâtit. À ces gestes viennent se greffer en filigrane la reprise de thèses biaisées concernant le conflit israélo-arabe par les médias marocains et l'influence dénaturante de l'enseignement de la haine que déversent certains médias arabes contre Israël ou tout simplement contre les Juifs. Il est déplorable que la nouvelle génération n'ait pas connu la bonne harmonie qui existait entre Juifs, Arabes et Berbères. Cette harmonie a existé malgré les conditions d'humiliation difficiles subies par les Juifs au cours de l'histoire et dont les séquelles perdurent. La nouvelle génération des Musulmans du Maroc est soumise à un barrage de propagande qui horrifie parfois la génération précédente qui a connu des rapports de compassion et parfois même d'amitié réelle avec les Juifs. Devant les dérives de l'islamisme, le journaliste juif marocain Victor Malka écrivit dans *Nous avons assez divagué - Lettre à mes amis musulmans*⁸⁶ : « Mais qu'est-il arrivé à vos coreligionnaires pour qu'ils s'installent un peu partout aux premières loges de la haine des Juifs?... Pour qu'ils véhiculent à notre propos des idées et des mythes d'un autre temps? » Pourtant, au lendemain de l'attentat terroriste dirigé contre un centre communautaire juif à Casablanca le 16 mai 2003, près d'un million de personnes manifestèrent leur solidarité ainsi que leur aversion du terrorisme. Une expression

publique de solidarité interconfessionnelle d'une telle ampleur ne s'est jamais vue dans les pays arabes.

Pour ce qui est du conflit au Proche Orient, la Ligue arabe a entraîné de nombreux pays dans un conflit sans avoir apporté de soutien vraiment tangible aux Palestiniens. Ce conflit a fait le jeu des grandes puissances et a servi d'exutoire aux dictateurs de la région. Seul le Maroc a eu le courage de faire face aux réalités et d'entreprendre des initiatives de paix. Malheureusement, le Maroc et beaucoup d'autres pays participent par coups de votes automatiques à des actions de critiques unilatérales et de diffamation qui visent à délégitimer Israël dans les instances internationales au point de dénaturer leur mission. L'agenda des Nations unies a été détourné des causes humanitaires de la plus grande urgence. Il est difficile pour toute personne de bonne conscience d'accepter cette situation qui nuit définitivement aux efforts de rapprochement vers la paix.

VII La vitalité culturelle

A. **L'ancrage culturel** : La majorité du judaïsme marocain s'est retrouvée en Israël et une petite minorité vit en France et au Canada. Un des leaders du mouvement Oded en Israël, Raphael Benchochan⁸⁷, avançait en 1978 : « L'unicité du judaïsme israélien a ignoré les différences culturelles et leurs richesses, parce que cette unicité s'est définie en termes de civilisation (scientifique et technique) et non de culture. En Israël, le pluralisme n'a pas été reconnu par le leadership politique et intellectuel ; c'est ce refus qui a causé des traumatismes douloureux à la société israélienne... L'émancipation d'un groupe minoritaire passe par son affirmation, non par son effacement... Cette reconquête représentera un apport historique et culturel pour le monde juif dans son ensemble. » Ces dernières décennies, le monde sépharade a affirmé haut et fort son identité et la renaissance culturelle judéo-marocaine en Israël couvre le théâtre, la littérature et la musique. Un centre de la culture judéo-marocaine existe à Bruxelles, une communauté organisée et culturellement vibrante existe au Canada. En Europe, les communautés dispersées se retrouvent avec grande joie pour célébrer les traditions judéo-marocaines d'antan et de nombreux congrès réunissent les amateurs et les nostalgiques d'un monde pour ainsi dire révolu. Des dialogues judéo-marocains se tiennent régulièrement, partout dans le monde, le Congrès *Identité et Dialogue*⁸⁸ tenu à Paris en 1978 en ayant frayé la voie. L'interpénétration des cultures juives et musulmanes au Maroc qui serait étudiée en se basant sur les seuls témoignages des voyageurs serait certainement des plus incomplètes. L'apport culturel de la communauté juive marocaine en Israël laisse pressentir un ancrage suffisamment fort pour rayonner sur l'ensemble de la société israélienne⁸⁹. La nature réelle des rapports judéo-musulmans du Maroc n'a pas encore été étudiée comme il se doit par la communauté des chercheurs.

B. **Au Canada** : Durant plusieurs décennies, la communauté juive marocaine au Canada s'est intégrée à la communauté juive en général, mais plus particulièrement à la communauté sépharade originaire des pays dans lesquels le judéo-arabe et le judéo-espagnol furent parlés⁹⁰. On assiste à un

phénomène d'affirmation identitaire juive marocaine et sépharade dans le contexte de la communauté juive prise dans son ensemble et de la nouvelle identité québécoise et canadienne⁹¹. Ainsi, un peintre d'origine méditerranéenne vivant sous des manteaux de neige des hivers canadiens se mettra à représenter des toiles aux coloris d'une chaleur venue d'ailleurs. Un compositeur imprènera ses mélodies des langueurs d'une ambiance musicale dans laquelle il n'a que très peu évolué. Un écrivain reprendra des thèmes meublant un passé qu'il peut avoir peu connu et un poète s'attachera à une métrique atavique. La culture englobe les sens et la connaissance et permet de communiquer des états d'âme indicibles. La prédisposition du créateur artistique est ancrée dans le vécu d'un passé qui, aussi révolu fut-il, n'en soit pas moins présent et nécessaire pour voir le jour. Ce constat s'applique à de nombreuses populations déracinées du village global qu'est devenue la Terre. Elle s'applique encore bien plus lorsque la culture transposée par ces populations est ancrée aux valeurs ayant survécu aux soubresauts de la modernité, tout comme dans le cas de la culture propre aux Juifs du Maroc. Cette culture se compose d'un riche héritage séculaire judéo-berbère, judéo-arabe et judéo-ibérique qui continue d'évoluer dans sa tradition d'origine bien que baignant dans des contextes culturels et géographiques forts distincts.

Au Canada⁹², les écrivains juifs marocains ont consigné leurs souvenirs avec une grande nostalgie, ou ont encore traduit par l'art des enluminures et de la joaillerie un style puisé à même la tradition juive du Maroc. Par ailleurs, certains autres ont continué d'enrichir la tradition spirituelle juive, alors que d'autres se sont penchés sur l'histoire des Juifs francophones du Canada. En marge du théâtre expérimental, la comédie a occupé une grande place, notamment les pièces en judéo-arabe et en judéo-espagnol. La musique andalouse revit et la musique liturgique exerce un attrait surprenant auprès de la génération montante. Une nouvelle génération de poètes, d'écrivains et de cinéastes de talent s'y épanouit, sans oublier la renaissance spirituelle en tous points admirable. Plus encore, la jeune génération en quête d'identité cherche à toujours mieux connaître et à mieux comprendre ses racines. Il est à prévoir qu'un nombre croissant de personnes se pencheront sur leur passé judéo-maghrébin afin d'en connaître l'histoire et de mieux comprendre la survivance des Juifs avec leurs phases de symbiose judéo-maghrébine entrecoupées d'épisodes particulièrement difficiles. Car, en règle générale, le mode de vie commun

aux Musulmans et aux Juifs a permis de tisser malgré tout des liens durables qui furent soumis à des épreuves de façon intermittente.

Ces dernières années, une nouvelle émigration maghrébine musulmane a fait se croiser Juifs et Musulmans. Des rencontres au niveau du leadership tentent de faire en sorte que l'intégration des nouveaux venus en soit facilitée. L'harmonie qui baigne dans les concerts de musique judéo-marocaine est indicible. Contrairement à l'immigration massive des travailleurs nord-africains en France qui n'a pas toujours été des plus harmonieuses et qui s'est compliquée en raison de l'amertume des Français qui ont dû quitter l'Afrique du Nord et des dérives du radicalisme islamique, l'atmosphère est relativement sereine. Il faut cependant préciser que certaines exigences émanant de radicaux religieux ont suscité un réflexe de rejet de l'immigration et des manifestations religieuses publiques dans la société québécoise. Lors des séances de la commission gouvernementale créée pour trouver un accommodement raisonnable⁹³ dans une société multiculturelle et multi religieuse, de nombreuses déclarations ont montré que d'anciens préjugés n'avaient pas totalement disparu. Au Québec, le festival Sefarad et le festival du monde arabe jouent un rôle déterminant en regard de la connaissance des uns et des autres. Ceci permet de mieux se percevoir et de vivre en harmonie.

C. La dimension religieuse : Nos sociétés sont pour la plupart issues d'un monde où la religion était omniprésente. La religion déterminait le calendrier des fêtes et des congés. L'enseignement des matières religieuses a constitué par le passé l'épine dorsale du programme scolaire. L'architecture religieuse se démarquait dans le paysage urbain. Plus encore. La religion avait réponse à tout : des angoisses métaphysiques jusqu'à l'ultime consolation en cas de malheur. Le siècle des lumières a remis en question et le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, faisant la promotion de l'homme de raison. En ces temps modernes qui ont connu des révolutions technologiques sans précédent et des révolutions sociales tout comme la révolution des mœurs, il arrive que bien des personnes effectuent un retour à la religion comme à une valeur sûre. Les grands progrès en télécommunications n'ont pas diminué le sentiment d'isolement dans les grandes métropoles. La libération des mœurs au sein d'une société civile est souvent incomprise par d'autres contextes sociaux. En outre, il se développe parfois des visions fondamentalistes des religions. Il peut arriver que l'on

prenne à la lettre des prophéties d'apocalypse ou des guerres aux Mécréants mettant en danger les fondements même de la civilisation. Entre les déclarations génocidaires⁹⁴ du président iranien Ahmadinedjad en attente d'un imam caché - qui n'hésite pas de recourir de façon pernicieuse aux clichés antisémites les plus véreux⁹⁵ pour se gagner des sympathisants - et l'enthousiasme des fondamentalistes chrétiens pour une ère messianique qui devrait faire suite à une ère apocalyptique, se trouve la majorité silencieuse. L'un des drames du monde musulman est qu'il semble avoir perdu tous ses moyens lorsque des radicaux prétendent parler en son nom et agir au nom de l'islam. Il incombe à tout un chacun de ne pas leur laisser dicter leur agenda au reste de l'humanité et de donner à la religion une dimension humanitaire. La cohabitation des religions redeviendrait une réalité si on se limitait à prendre ses distances par rapport aux Écritures pour puiser dans les religions des valeurs morales et des moyens d'accéder à une spiritualité plus élevée. Peut-être serait-il temps que, dans le contexte actuel des sociétés multiconfessionnelles, les religions parviennent à se considérer comme minoritaires au sein de la majorité laïque. Serait-il possible qu'un jour nous puissions être les témoins d'un rapprochement interconfessionnel lorsque les hommes de foi tenteront de dégager un dénominateur commun des principes moraux régissant leur confession respective⁹⁶? Une telle entreprise aurait le mérite de rapprocher des personnes de croyances distinctes sans pour autant délaissier la façon spécifique qu'elles ont de manifester leur spiritualité.

D. L'avenir : Les Juifs du Maroc ont subi plusieurs mutations au cours de l'histoire, de l'époque gréco-romaine jusqu'à l'époque contemporaine. Ils en subissent une autre aujourd'hui. Toutefois, l'empreinte culturelle judéo-marocaine est très forte et contribue à modeler le vécu des Juifs des générations futures. Il y a de cela cinq siècles, des Juifs furent forcés de quitter l'Espagne. Ils ont retenu leur langue, leurs coutumes propres et une fierté légendaire, sans jamais penser à remettre les pieds dans cette terre. Nous nous trouvons actuellement à un tournant de l'histoire. De la même façon que les Sépharades disaient à leurs enfants « Il était une fois l'Espagne » en se référant à un passé lointain, quasi-mythique et révolu, il est possible que les Juifs marocains, malgré leur attachement culturel, finissent par dire à leur descendance : « Il était une fois le Maroc⁹⁷. » Le défi que constitue une lecture de l'histoire qui soit commune aux Juifs et aux

Musulmans n'a pas encore été relevé. Pourtant, Musulmans et Juifs marocains ont, malgré les relations de *love-hate*, gardé une sensibilité commune et une nostalgie complice d'une certaine joie de vivre. Et ce, bien qu'ils aient été privés d'un contact franc et direct durant des décennies. Ce n'est pas un hasard que le Maroc ait été en avant des efforts de médiation au Proche Orient et qu'il tienne à préserver les contacts avec ses anciens ressortissants juifs. Cette attitude courageuse du Maroc a pu s'exprimer tout en tenant compte des sentiments pro-arabes ou des sensibilités islamiques. Bien qu'aux yeux d'experts le conflit au Moyen Orient soit complexe et quasi-inextricable, il se pourrait que la clef de l'espoir réside en l'entente étroite que continuent d'entretenir les ressortissants maghrébins. Si ce défi que constitue le bon usage de cette clé est raisonnablement relevé, une nouvelle ère de collaboration basée sur la franchise, la coopération et la compassion pourrait faire réverbérer la symbiose des âmes et des cœurs.

1. Tolédano Joseph, *L'esprit du Mellah*, Éditions Ramtol, 1986, p. 149
2. Chouraqui André, *La saga des Juifs en Afrique du Nord*, Hachette, 1972, p. 81
3. Hess Jean, *Israël au Maroc*, J. Bosc, 1907
4. Bensoussan David, *Le fils de Mogador*, Éditions Du Lys, 2002, p.52-53
5. Chouraqui André, op.cit., p.74
6. Lewis Benard, *The Jews of Islam*, Princeton University Press, 1984 p.15
7. Riley James, *An Authentic Narrative of the Loss of the American Brig Commerce wrecked on the western coast of Africa, in the month of August, 1815*, Leavitt and Allen, 1859, p. 199
8. Ali Bey, *Voyages d'Ali Bey el Abbassi en Afrique et en Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807*, P. Didot, 1814, p. 53-55
9. Tolédano Yaakov Moshé, *Ner Hama'arav*, Lunz, 1911, p. 202
10. Isaac Jules, *Genèse de l'antisémitisme : essai historique*, Calmann-Lévy, 1956
11. Bat Ye'or, *Le dhimmi. Profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe*, Anthropos, 1980
12. Slouschz Nahum, *Travels in North Africa*, 1927, p. 374-375
13. Frankel Yehoshoua, Hayhoudim Bemaroko Baméa Ha'esrim, Shinouyim politiyim veretsifouth shel dimouyim, Chetrit Joseph (dir), *Collection Miqqedem Umiyyam, North African and Oriental Jewish Communities social and Cultural Studies*, University of Haifa, 2000, VII, pp. 99-119

- Corcos David, *Les Juifs du Maroc et leur Mellah*, Zakor Leabraham, *Mélanges Abraham Elmaleh*, Comité de la Communauté marocaine de Jérusalem, 1972, p. XLIII-XLIV
- 14. Bat Ye'or, Kochan Miriam, Littman David, *Islam and Dhimmitude : Where Civilizations Collide*, Fairleigh Dickinson University Press, 2001, p. 103
- 15. Marty Paul, « Les institutions israélites au Maroc », *Revue des études islamiques*, 4, (1930), p. 305-307
- 16. Reinach Théodore, *Histoire des Juifs*, Paris, 1885
- 17. Romanelli Samuel, *Travail in Arab Land*, University of Alabama Press, 1989, p. 133
- 18. Tolédano Yaakov Moshé, op.cit., p. 205
- 19. Leibovici Sarah, *Chronique des Juifs de Tétouan*, Maisonneuve et Larose, 1984, p. 18-19
- 20. Chouraqui André *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine*, Presses universitaires de France 1965 p. 119
- 21. Al-Naçiri, *Kittab Al-Istiqsa*, Vol IX, p.53
- 22. Semach, Y. D. « Une chronique juive de Fès : Le Yahas Fes de Ribbi Abner Hassarfati », *Hesperis* 19, 1934 p.79-94
- 23. Ben Aknine Yossef, *Tibb Al-Nufus*
- 24. Semach, Y. D. op.cit.
- 25. Slouschz Nahum, *Travels in North Africa*, 1927, p. 374-375
- 26. David Corcos, op. cit., P. LXXV
- 27. Chouraqui André, op. cit., p. 114-115
- 28. Assaraf Robert, *Mohammed V et les Juifs du Maroc*, Plon, 1997, p. 115-177
- 29. Serfaty Nicole S., *Les courtisanes juifs des sultans marocains XXX^e et XVIII^e siècles*, Éditions Bouchene, 1999
- Schroeter Daniel, *Merchants of Essaouira*, Cambridge University Press, 1988
- 30. Garcia-Arenal Mercedes, « The Revolution of Fes in 869/1465 and the Death of Sultan 'Abed al-Haq Al-Marini », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, Vol 41, No1, 1978, p. 46
- 31. Oliel Jacob, *Les Juifs du Sahara, Une présence millénaire*, Éditions Élysée, 2007, p. 158-166
- 32. Flamand Pierre, *Diaspora en Terre d'islam, L'esprit populaire dans les juiveries du sud marocain*, Pierre Flamand, 1958, p.25-31

33. Deshen Shlomo, *Les gens du Mellah*, Albin Michel, 1989, p. 55
34. Ben-Ami Issachar, *Saint Veneration Among the Jews of Morocco*, Wayne State University Press, 1998
35. Elbaz Raphael Moshe, *Kissé Melakhim*, 1885, folio 75
36. Hassine David Ben, *Tehilla Ledavid*, commenté par André E. Elbaz et Ephraïm Hazan, Oroth Yahdouth Hamagreb, 1999, p. 161-162
37. Zafrani Haïm, *Études et recherches sur la vie intellectuelle juive au Maroc*, Paul Geuthner, 2003
38. Exposition "L'héritage sépharade d'Afrique du Nord", Bibliothèque nationale du Québec, 2000
39. Chouraqui André, *op. cit.*, p. 109-121
- Laskier Michael M., *The Alliance Israélite Universelle and the Jewish Communities of Morocco*, Sunu Press, 1983
40. Hirshberg Haim Zeev, *Yahdut Tsfone Afriqa Nokhah Mifnéh*, p. 226-242 dans Shalom Ben Asher (dir), *Hayehoudim Bemaroko Hasherifit*, The Zalman Shazar Center, 1977
- Bensimon-Donath Doris, *op. cit.*,
41. Michel Koginsky, *Un hébreu d'origine juive*, Éditions Ormaya, 1998
42. De Foucauld Charles, *Reconnaissance au Maroc*, Challamel, 1888
43. Hirshberg Haim Zeev, *Miérets Mévo hashamesh*, Jérusalem, 1957
44. Lafuente Gilles, *Le Dahir berbère*, *Encyclopédie berbère*, Tome XIV, Edisud, 1994
- Ageron Charles Robert, « La politique berbère du Protectorat marocain de 1913 à 1934 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* XVIII, Janvier-Mars 1971, p. 50-90
45. Abitbol Michel, *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Maisonneuve et Larose, 1983, p. 59-79
46. Sadoun Haim, *Maroko*, Yad Ben Zvi, 2003, p.93-128
- Bar Asher Shalom, *Cent ans de judaïsme marocain*, Eliner, 1993, p. 17-43
47. Knafo Asher, Bensoussan David, *Mariage juif à Mogador*, Beth Kama, 2004, p. 62
48. Chetrit Joseph, *Érets Israel Beshiré Yehoudé Maroko Shel Haméah Ha'esrim*, Chetrit Joseph (dir), *Collection Miqqedem Umiyyam, North African and Oriental Jewish Communities social and Cultural Studies*, University of Haifa, 2000, pp. 15-60
49. Danino David, *Sharvit Hazahav*, Casablanca, 1938, p. 55
50. Messas Yossef, *Otsar hamikhtavim*, Otsaroth Hamaghreb, 1998

51. Sikirdji E., *S. D. Levy, Une belle figure du judaïsme marocain*, 1950, p.62
52. Balafrej Ahmed, Maroc Presse 13 août 1955
53. Kettani Driss, « Al-Maghrib al-Muslim didda alla diniyya », s.l., 1958, p. 129
54. Benjelloun Abdelkader, *The Jewish Chronicle*, 23 septembre 1955
55. Lazarus Jacques, « Perspectives in Morocco », Archives CJM/Lazarus P164/119-120, 1955
56. Communiqué du P.D.I., Maroc-Presse, 12 septembre 1955, p. 2.
57. *Le Petit Marocain*, 28 février 1956, p. 2
- Laskier Michael, Yéhoudé Al-Mehdi, dans Chetrit Joseph (dir), *Collection Miqqedem Umiyyam, North African and Oriental Jewish Communities social and Cultural Studies*, University of Haifa, 2000, pp. 307-324
58. Katsir Pinhas, Mediniyouth shiltonoth Maroko klapé Hahéhoudim Aḥaré Kabalat Ha'atsmaouth, dans Méir Knafo (dir), *Hamahterteth Hayehoudith Bemaroko, 1955-1964*, Hotsath Ma'arekheth, 2002, p. 44-45
59. Assaraf, Robert, *Une certaine histoire des Juifs du Maroc*, Jean-Claude Gawsewitch Éditeur, 2005, p. 674.
60. Chouraqui André, *La saga des Juifs en Afrique du Nord*, Hachette, 1972, p. 288
61. Malka Victor, *Avons-nous assez divagué... Lettre à mes amis musulmans*, Albin Michel 2006, p. 67
62. Akhbar ed-Dounya, 27 décembre 1961
- Malka Victor, « La mémoire brisée des Juifs du Maroc », Éditions Entente, 1978
63. Malka Victor, op cit. p. 27
64. « L'hydre sioniste à plusieurs têtes », *Al-Fajr*, 20 janvier 1961
65. « Exode ou clarification », *La voix des communautés*, 12, janvier 1962
66. « Citoyens ou dhimmis? » *La voix des Communautés*, Juillet/ Aout 1962
67. De Nesry Carlos, *Les Israélites marocains à l'heure du choix*, Éd. internationales, 1958
68. De Nesry Carlos, « Les Juifs du Maroc nouveau, Information juive », Alger, 1957, p.14
69. De Nesry Carlos, « Le procès : L'émigration vers Israël devant la justice marocaine », *L'Information Juive*, n°102 novembre 1958, (Alger)
70. De Nesry Carlos, « Rapt, un problème dramatique pour le judaïsme marocain, les conversions forcées de jeunes filles mineures », *L'Arche*, n°71, décembre 1962,

71. Katsir Pinhas, op. cit., p. 30
72. Bouhelal Ahmed, alias Abou Khalil, « le venin sioniste au Maroc ». *Le Jeune Maghrébin* n° 1, 20 juin 1947
73. Chouraqui André, *Les Juifs d'Afrique du Nord*, 1972, p.283
74. Cotler Irwin, Matas David, Urman, Stanley A. *Jewish Refugees from Arab Countries : The Case for Rights and Redress*, Justice for Jews from Arab Countries, November 5, 2007
75. Chouraqui André, *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine*. Presses universitaires de France 1965
76. Malka Victor, *David Amar ou la passion d'agir*, Biblieurope, 2003, p. 76-84
77. Assaraf, Robert, op. cit., p. 738
78. Discours et interviews de S.M. Hassan II, 3 mars 1977- 3 mars 1978, Ministère de l'information du Maroc, 1980, p. 158
79. Ibid, p. 168-169
80. Assaraf, Robert, op. cit., p. 752
81. Malka Victor, op. cit., p. 103-116
82. Maddy-Weitzman Bruce, « Israel and Morocco. A Special Relationship », *The Maghreb Review*, 1996, Vol 21, No 1-2, p. 32
83. Maddy-Weitzman Bruce, « Islamism, Moroccan Style. The Ideas of Sheikh Yassine », *Middle-East Quarterly*, Winter 2003, Vol 10, No 1
84. Maroc Hebdo International, No 685, 10-16 février 2006
85. Lévy Élias, « Le Maroc appelle au boycott d'Israël », *Canadian Jewish News*, 6 mars 2008
86. Malka Victor, op. cit., p.13
87. Benchochan (Bensoussan) Raphaël, L'identité marocaine en Israël, dans Actes du colloque international sur la communauté juive marocaine : vie culturelle, histoire sociale et évolution, *Juifs du Maroc – Identité et dialogue*, La pensée sauvage, 1978, p. 321-326
88. Actes du colloque international sur la communauté juive marocaine : vie culturelle, histoire sociale et évolution, *Juifs du Maroc – Identité et dialogue*, La pensée sauvage, 1978.
89. Bensoussan Raphaël, Présence du Maroc en Israël, Actes du colloque *Continuité ou discontinuité du judaïsme marocain*, Marrakech, 10 mars 2010
90. Bensoussan David, « La communauté sépharade du Québec », *Le Devoir*, 10 juin 2006
91. Bensoussan David, L'identité des Juifs marocains à Montréal, Réunion mondiale des Juifs marocains, Université Bar Ilan, 8 mai 2006

92. Pages culturelles de La voix sépharade, Montréal
93. Bouchard Gérard, Taylor Richard, *Rapport sur la commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles*, Publications du Québec, Gouvernement du Québec, 2008
<http://www.accommodements.qc.ca/index.html>
94. Cotler Irwin et al., « The Danger of a Genocidal and Nuclear Iran.» *Conference on State-Sanctioned Incitement to Genocide*, 23 septembre 2008, Washington DC.
95. Ahmadinedjad Mahmoud, Allocution à l'Assemblée générale de l'ONU du 23 septembre 2008, <http://www.un.org/ga/63/generaldebate/iran.shtml>
96. Bensoussan David, *L'Espagne des trois religions - Grandeur et décadence de la Convivencia*, L'Harmattan, 1987, p. 189-197
97. Bensoussan David, *Il était une fois le Maroc - Pages d'histoire judéo-marocaines*, Les Éditions Du Lys, 2010.